PREMIERE PARTIE: PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A COMMANDE N° DNCMP/...../F/2020-2021 POUR LA FOURNITURE DU CARBURANT POUR LES VEHICULES, MOTOS ET LES GROUPES ELECTROGENES DE L'OBR.

L'Office Burundais de Recettes, OBR en sigle, lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National à commande pour «la fourniture du carburant pour ses véhicules, motos et groupes électrogènes » dont les spécifications et les quantités se trouvent en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres.

1. Objet

Le présent marché concerne la fourniture du carburant pour les véhicules, les motos et les groupes électrogènes de l'OBR.

2. Financement

Le marché est financé sur le budget propre de l'OBR, exercice 2020-2021

3. Spécifications du marché

- 3.1. La passation du présent marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code Révisé des Marchés Publics du Burundi du 29/01/2018
- 3.2. Les deux types de carburant à savoir l'essence et le gasoil sont à disponibiliser et à livrer à chaque demande de l'OBR, à chaque lieu précisé dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, tout au long de l'année couverte par le contrat.

4. Allotissement

Le marché est constitué d'un seul lot.

Comme le marché est conclu sur une période d'une année, la quantité totale du carburant à livrer est de 165 103 litres, soit 145 083 litres de gasoil et 20 020 litres d'essence.

5. Délai d'exécution du contrat.

Le présent marché est à commande. Le délai d'exécution du marché est de douze (12) mois calendaires, à compter de la date de notification définitive du marché.

Dès la notification du marché, et tout au long des deux mois qui seront couverts par l'avance payée, même en cas de force majeur, (pénurie de carburant) l'attributaire devra disponibiliser dans ses stocks aussi bien de Bujumbura que ceux de l'intérieur du pays le carburant nécessaire pour les véhicules, motos et groupes électrogènes de l'OBR.



6. Conditions de Participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises au sens de l'article 161 de la Loi Nº 1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi. Les personnes frappées d'inéligibilités au sens de l'article 161 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent Appel d'offres.

7. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission de **sept millions huit cent mille francs Burundais** (7.800.000 BIF) est exigée pour tout soumissionnaire qui veut soumissionner au présent marché. Cette garantie sera délivrée par une banque ou une microfinance opérant comme une institution bancaire agréée au Burundi et établie suivant le modèle en annexe. L'absence de cette garantie entraine le rejet de l'offre lors de l'analyse des offres.

NB: Les chèques certifiés ne sont pas acceptés comme garantie de soumission.

8. Consultation et Obtention du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté sur le site officiel de l'OBR: <u>www.obr.bi</u> ou être consulté physiquement tous les jours ouvrables durant les heures normales de service, de 7 h 30 min à 17 heures locale à l'adresse ci-après:

Commissariat des Services Généraux de l'OBR situé au 3ème étage de l'Immeuble VIRAGO sise Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél: 22282146/22282216.

Il pourra aussi être obtenu physiquement à la Direction de l'Administration et des Approvisionnements *sur* présentation d'un bordereau de versement de **cent mille francs burundais (100.000 BIF)** non remboursables au compte N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

9. Présentation, dépôt des offres

Les offres porteront la mention « OFFRE POUR LA FOURNITURE DU CARBURANT POUR LES VEHICULES, MOTOS, ET GROUPES ELECTROGENES DE L'OBR, DAO N°DNCMP/....../F/2020-2021 », à n'ouvrir qu'en séance publique du/2020 à 10h 30' précises.

L'enveloppe extérieure et même les enveloppes intérieures devront comporter l'adresse ciaprès:

Commissariat des Services Généraux de l'OBR Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage ; B.P. 3465 Bujumbura Tél. 22282146/22282521.



10. Séance d'ouverture des offres

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la souscommission d'ouverture. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents à l'ouverture signeront un registre ou une liste attestant leur présence.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 au Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

11. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'offre technique au Dossier d'Appel d'Offres (DAO), au Règlement Particulier de l'Appel d'Offre (RPAO) et à l'Offre financière la moins disante.

Le soumissionnaire devra justifier ses capacités techniques et financières pour disponibiliser et fournir, en qualité et en quantité, les deux types de carburant, sans moindre rupture de stock, pendant toute la durée du contrat et dans toutes les provinces du Pays, suivant les deux tableaux se trouvant en annexe 4 du présent Dossier d'appel d'offres.

12. Délai d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres.

13. Adresse et Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'autorité contractante au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats soumissionnaires adresseront leurs demandes au Commissaire des Services Généraux et Personne Responsable des Marchés Publics à l'OBR, Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216.

Fait à Bujumbura, le D. 4./.09.../2020

LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

P.O Smedie NOW AYEN CSG ON

Gérard SABAMAHORO

. 4